

## **QUESTIONS DU « CLUB DES CINQ POUR LA SANTE PUBLIQUE » A PHILIPPE DE VILLIERS**

1.1 La mise en place d'une formation initiale et continue des enseignants dans le domaine de l'éducation pour la santé devrait exister déjà depuis longtemps. Il ne s'agit pas seulement, lors de l'apprentissage, de décrire aux enfants les maladies et leurs symptômes. Il faut aller plus loin et les aider à comprendre l'importance qu'il y a à avoir une bonne hygiène de vie et à être indépendant des comportements environnants. L'éducation des enfants doit intervenir dès le plus jeune âge. Il ne faudrait pas donc limiter cette formation aux professeurs mais l'étendre aux instituteurs. Elle doit bien sûr être mise en oeuvre en étroite union avec les parents.

1.2 On assiste à une augmentation du nombre des enfants en situation à risque dans les établissements scolaires. L'Education Nationale n'a pas su encore répondre, comme elle le devrait, à ces situations. Les rapports récents du Ministère de l'Education Nationale montrent que, dans les collèges et surtout dans les lycées en France aujourd'hui, on consomme de la drogue et que la violence est souvent un mode d'expression des adolescents. Recréer les liens affectifs, apprendre aux enfants ce qui est bien et ce qui est mal, dépister ceux qui sont en situation à risque dans chaque établissement pour les prendre en main, leur offrir un soutien scolaire et psychologique adapté, est malheureusement aujourd'hui une absolue nécessité. Chaque établissement devrait bénéficier d'une structure de dépistage des situations à risque, à condition que derrière il y ait des moyens pour aider les adolescents qui sont en situation difficile.

1.3 Depuis des années, nous avons assisté à un formidable délitement de la famille qui est la cause principale des difficultés que rencontrent les adolescents. Ce qu'il faut avant tout, c'est remettre en marche le cercle d'inclusion qu'est la famille. C'est en aidant les familles que nous limiterons les difficultés que rencontre notre société. Partout on ne peut plus aujourd'hui prononcer le mot « famille » sans être immédiatement mis en accusation par la télévision et la presse. Je n'accepte pas ce terrorisme. Ce qu'il faut, au contraire, c'est remettre à l'honneur la famille et lui reconnaître son rôle essentiel. C'est la raison pour laquelle je propose l'institution d'un salaire familial pour les parents qui choisissent de ne pas travailler pour élever leurs enfants, l'institution d'une allocation spéciale pour les parents en détresse qui ont des enfants et enfin, je propose d'aider les femmes qui choisissent de travailler et qui ont des enfants en leur attribuant une aide familiale à mi-temps. Gardons-nous de faire de notre société une société d'observateurs, tétanisée devant l'action. Concentrons-nous sur l'essentiel.

2.1 Il faut un Ministre de la Santé à part entière, en charge de l'ensemble des orientations de la politique de santé. Ce serait une façon de dégager des moyens et de définir les actions optimales pour une vraie politique de santé publique.

3.1 La loi Evin est maintenant vraiment entrée dans les moeurs, je ne vois pas de raison de fond pour l'abroger. Mais la situation actuelle est préjudiciable aux marques françaises puisqu'elles seules sont interdites de parrainage et de sponsoring. C'est absurde et injuste et je regrette qu'une fois de plus le gouvernement socialiste n'ait pas cru bon de défendre les intérêts des producteurs français en ne cherchant pas à obtenir une harmonisation des législations européennes. Il est donc urgent que les gouvernements européens s'entendent pour harmoniser leurs législations anti-alcool et anti-tabac et permettre une application simple et équitable de la loi Evin.

3.2 Il serait en effet souhaitable d'instituer un fond pour assurer la prévention du tabagisme par le biais d'économies faites sur d'autres dépenses. Par contre, envisager d'accroître encore les impôts me paraît absurde, alors que la France a un des taux de prélèvements obligatoires parmi les plus forts du monde.

3.3 La diminution de la consommation du tabac chez les adultes est très antérieure à la promulgation de la loi Evin. Ceci étant dit, nous devons réfléchir à tout ce qui peut être mis en oeuvre pour diminuer encore le tabagisme.

3.4 Non. La politique qui consiste à pressurer toujours plus le contribuable ne me paraît pas être raisonnable. Il faut au contraire diminuer les dépenses publiques.

4.1 Y-a-t-il vraiment une corrélation entre la publicité pour l'alcool et sa consommation ? Si tel était le cas, il serait bien facile de mettre fin à l'alcoolisme. Là encore, s'il s'avère que ces mesures ont un impact important, sans doute faudra-t-il les renforcer.

4.2 Oui.

5.1 L'amnistie est une tradition. Elle doit porter sur les contraventions qui constituent plus un impôt supplémentaire qu'une infraction mettant en cause la sécurité.

5.2 Cette proposition me paraît bien lourde à mettre en place.